

LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES - JANVIER 2024

Vous pouvez recevoir cette lettre par courrier électronique en vous abonnant à la « newsletter »
www.saint-jorioz.fr (rubrique en bas de page)

Conseil Municipal du 22 janvier 2024

Le Conseil Municipal a :

- **Autorisé** M. le Maire à renouveler le contrat pour une durée de cinq ans avec l'exploitant qui a été retenu dans le cadre de la consultation pour l'installation d'un espace snack et vente à emporter sur l'Esplanade, en période estivale.
- **Autorisé** M. le Maire à signer un bail pour la mise à disposition d'un tènement situé chemin du Crêt d'Appet « Chez Cublier », pour une durée de 15 ans avec la société TDF.
- **Autorisé** la constitution d'une servitude de passage de canalisation d'eaux usées sur la parcelle AV n° 113 située route des Vernes au profit du Sila.
- **Pris acte** des rapports annuels du Grand Annecy sur le prix et la qualité du service public de la valorisation des déchets et de l'eau ainsi que du bilan d'activité pour l'année 2022.
- **Pris acte** des rapports annuels d'activité 2022 du Sila et du Syane.

A noter : toutes les délibérations sont mises en ligne sur le site internet et disponibles en mairie.

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Ces derniers mois, de nombreuses incivilités ont été constatées sur les différents points d'apports volontaires.

Régulièrement, des cartons et des sacs poubelles sont déposés aux pieds des conteneurs. Rappelons qu'il est interdit de déposer des déchets et des encombrants sous peine de poursuites.

En effet, les articles R632-1 et R635-8 du code pénal disposent qu'est « puni d'une amende allant jusqu'à 1500€, le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter sur un lieu public ou privé, soit des ordures, des déchets, des matériaux ou tout autre objet ».

Une déchetterie est présente sur la commune. Conditions d'accès et horaires sur www.saint-jorioz.fr

EMPLOIS SAISONNIERS

Pour renforcer ses effectifs durant la saison estivale, la commune propose plusieurs offres d'emplois consultables sur le site internet www.saint-jorioz.fr / rubrique « Actualités ».

Les candidatures sont à transmettre avant le 22 mars 2024 par courrier à Mairie de Saint-Jorioz - Place de la mairie 74410 Saint-Jorioz ou par mail : mairie@saint-jorioz.fr.

DENEIGEMENT

Les agents des services techniques assurent le déneigement et le salage des espaces publics du centre-ville.

Cependant, en vertu de l'arrêté municipal 2016-166, chaque propriétaire, occupant ou syndic de copropriété est responsable du déneigement et du salage des trottoirs situés devant sa propriété et pourrait être tenu responsable d'un accident qui surviendrait.

Concernant les voies privées, le déneigement n'est pas assuré par la commune, il reste à la charge des propriétaires.

Pour la sécurité de tous, nous vous remercions de respecter ces quelques règles.

FETE DE LA MUSIQUE

Vous êtes musicien amateur, en solo ou en groupe ?

La commune recherche des artistes bénévoles qui souhaiteraient se produire le 21 juin prochain lors de la fête de la musique.

Pour participer, il vous suffit de télécharger la fiche de candidature sur le site www.saint-jorioz.fr - rubrique « Actualités » et la retourner avant le 15 février par mail à mairie@saint-jorioz.fr ou par courrier à Mairie de Saint-Jorioz, place de la mairie - 74410 Saint-Jorioz

BIBLIOTHEQUE

Du 3 février au 9 mars 2024, dans le cadre des « Chemins des Alpes », la bibliothèque organise plusieurs animations à destination des petits et des grands sur le thème « entre musique et mots ».

Pensez à vous inscrire !

AGENDA

Judi 1er février : Don de sang organisé par l'EFS de 16h00 à 19h00 – Espace Coutin – Rdv en ligne sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Samedi 3 février : Soirée jeux à la Ludothèque à partir de 20h – Espace d'Animation du Laudon

Mercredi 7 février : Braderie du Secours Populaire de 8h30 à 15h – Espace A. Coutin

Vendredi 16 février : Soirée jeux à la Ludothèque à partir de 20h – Espace d'Animation du Laudon

Samedi 17 février : Repas dansant organisé par l'AS Lac Bleu à 20h – Espace A. Coutin (sur réservation)

Samedi 24 février : Soirée Tartiflette organisée par la Batterie Fanfare à 20h30 - Espace A. Coutin (sur réservation).

Lundi 26 février : Conseil municipal à 19h00 - Salle consulaire

Lundi 4 mars : Conférences du Lac sur le thème de l'évolution du portrait – Espace A. Coutin à 18h30 - Sur réservation.

Samedi 9 mars : Soirée Loto organisée par l'AS Lac bleu à 19h30 - Espace A. Coutin (sur réservation).